

Non, le Département ne veut pas la mort de l'aéroport de Castres-Mazamet

Non, le Département ne veut pas la mort de l'aéroport de Castres-Mazamet

"Préserver la vitalité de l'aéroport est essentiel pour l'attractivité économique et touristique du territoire. Avoir le sens des responsabilités, ce n'est pas claquer la porte quand cela devient difficile, c'est rester combatif et vigilant pour trouver le point d'équilibre permettant d'assurer l'avenir de l'aéroport de Castres-Mazamet.

La pérennité de l'aéroport de Castres-Mazamet est un enjeu d'équité territoriale et de développement économique. Cette infrastructure représente également un enjeu stratégique et de souveraineté nationale majeur au regard des besoins du 8e RPIMa. À ce titre, l'État ne peut rester silencieux, surtout dans le contexte international actuel.

L'utilisation militaire de l'aéroport doit se traduire par un engagement clair et formel de l'État pour les travaux de mise aux normes de la piste, estimés à 7 millions d'euros.

Les collectivités territoriales ne peuvent pas porter seules un financement qui dépasse le cadre local. Il est indispensable de trouver une répartition équitable entre l'ensemble des acteurs concernés.

Pour être transparent : chaque année la participation des collectivités, au côté de l'Etat, pour combler le déficit de la ligne Castres-Paris s'élève à 4,5 millions d'euros (1,5 M EUR pris en charge par l'Etat, et 3 MEUR pris en charge à parts égales par La Région, le Département, et l'Agglomération Castres-Mazamet). À cela s'ajoutent 520 000 euros de participation des collectivités membres du SMIX pour l'exploitation de l'aéroport.

Cela veut dire que derrière chacun des quelques 27 000 billets vendus en 2025 à l'aéroport de Castres, il y a 185 euros de participation publique.

Je resterai engagé pour défendre l'avenir du Tarn, son attractivité et les infrastructures indispensables à son développement".

Christophe Ramond,

Président du Conseil départemental du Tarn

Votre contact

Anna Beauchamp

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Service communication
Conseil départemental du Tarn
0563456482
anna.beauchamp@tarn.fr